



HAL
open science

Conjoncture politique et figure de l'ennemi dans les sermons savonaroliens

Jean-Marc Rivière

► **To cite this version:**

Jean-Marc Rivière. Conjoncture politique et figure de l'ennemi dans les sermons savonaroliens. 2023. hal-03935390

HAL Id: hal-03935390

<https://amu.hal.science/hal-03935390>

Preprint submitted on 11 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Conjoncture politique et figure de l'ennemi dans les sermons savonaroliens

Jean-Marc Rivière

Maître de conférences en études italiennes

Aix Marseille Univ, CAER, Aix-en-Provence, France

in V. Flauraud et L. Viallet (dir.), *De la parole du prédicateur au discours politique. Jalons pour une histoire de la critique religieuse du politique (du Moyen Âge à l'époque contemporaine)*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, 2022, p. 81-93.

Le discours politique savonarolien, tel qu'il se développe dans les sermons prononcés entre la fin de 1494 et le début de 1498, s'articule autour d'une dialectique entre amis et ennemis. D'abord conditionnée par le poids de l'héritage communal en la matière, cette pensée de l'ennemi gagne en finesse et en complexité au fil des sermons. Le rapport de forces politique influe en effet sur l'élaboration et l'usage du lexique, mais aussi sur les modalités discursives, qui oscillent entre un discours de persuasion reposant sur un appel à l'unité et un discours d'autorité fondé sur un argumentaire belliciste. Ces variations tonales nous amènent à réfléchir à la question cruciale du lien entre le contenu du discours pastoral et les modalités de son énonciation.

The savonarolian political discourse, as developed in the sermons pronounced between the end of 1494 and the beginning of 1498, is based on a dialectic between friends and enemies. First conditioned by the communal heritage, this way of thinking the enemy gains in finesse and complexity over time. Indeed, the political balance of power influences the elaboration and the use of the lexicon, but also the discursive modalities, which oscillate between a discourse of persuasion and a discourse of authority. These tonal variations lead us to think of the link between the content of pastoral discourse and the modalities of its enunciation.

Savonarole, prédication, Florence, Renaissance

Savonarola, preaching, Florence, Renaissance

Le 1^{er} novembre 1494, Savonarole entame son cycle de sermons sur Aggée, accompagnant et guidant ainsi le processus de mutation institutionnelle qui porte à la chute du régime médicéen (9 novembre) et à l'avènement du Grand Conseil, cœur législatif et symbolique du nouveau régime¹. Jusqu'à son arrestation, le 8 avril 1498, sa prédication s'articule autour d'une thématique spécifique, celle de la figure de l'ennemi, qui, au-delà des inflexions conjoncturelles ou des choix exégétiques liés au calendrier liturgique, unifie son discours sur le long terme.

Cette thématique, dont nous avons étudié par ailleurs la formation et les modalités², s'appuie sur deux axes majeurs, très tôt définis. En premier lieu, il existe une dichotomie stricte entre le bloc des amis et celui des ennemis, qui se répondent en vertu d'une logique comptable : selon que le solde entre les uns et les autres sera positif ou négatif, le projet savonarolien s'installera de façon pérenne à Florence ou, à l'inverse, échouera. La définition de l'ennemi se fonde en outre sur une catégorisation sémantique et conceptuelle qui évolue selon la nature de cet antagonisme et selon les formes qu'il revêt.

Notre propos vise à montrer comment ces modulations sont une réponse stratégique aux fluctuations du rapport de forces internes, alors qu'un nouvel ordonnancement institutionnel peine à se construire à Florence après la chute du régime médicéen. Ces variations autour de la figure de l'ennemi naissent d'une double contrainte, dont le Dominicain prend conscience au fil de sa prédication. Confronté au risque d'une saturation du champ discursif par cette puissante clé de lecture, il lui faut d'abord déterminer quel en doit être le juste usage dans sa pratique pastorale. En parallèle s'impose la nécessité d'en donner des incarnations sémantiques et modales qui soient compatibles non seulement avec le déploiement de sa pensée, mais aussi avec la temporalité spécifique d'un contexte politique fluctuant et difficile à envisager de manière prospective.

Lorsque Savonarole entame son cycle de sermons sur Aggée, sa pensée de l'ennemi apparaît conditionnée par le poids de l'héritage communal en la matière, mais aussi par la situation géopolitique qui entoure la mutation institutionnelle en cours. En vertu d'une conception irénique inspirée d'Aristote³ et de Thomas d'Aquin⁴, la cité est traditionnellement conçue à Florence comme un espace où le corps civique ne peut s'épanouir que dans l'unité et la concorde. Puisque le lien civique s'articule autour de l'amitié entre les citoyens, le seul mouvement susceptible d'agiter la cité est celui de la guerre extérieure. Dans un tel cadre de pensée, le conflit interne relève d'une pathologie condamnable, si ce n'est littéralement impensable⁵.

Le contexte géopolitique tend à conforter cette interprétation. La France, traditionnelle alliée de Florence, ne semble pas capable de lui assurer une protection pérenne, alors que s'accroît la conflictualité régionale. Isolée et soumise à de puissantes forces centrifuges au sein même de son *contado*, la cité florentine doit consacrer ses maigres ressources financières à la défense de son intégrité territoriale, au détriment de sa stabilisation institutionnelle et économique. Ainsi Savonarole dénonce-t-il « questi cattivi principi e cattivi signori che [...] non volevano la tua correzione ma la tua

¹ Sur l'influence de Savonarole dans la mise en place du nouveau régime, voir Jean-Louis FOURNEL et Jean-Claude ZANCARINI, *La politique de l'expérience : Savonarole, Guicciardini et le républicanisme florentin*, Alessandria, Edizioni dell'Orso, 2002, p. 31-34 ; G. CADONI, *Lotte politiche e riforme istituzionali a Firenze tra il 1494 e il 1502*, Rome, Nella sede dell'Istituto, 1999, p. 213-236.

² Voir Jean-Marc RIVIERE, « La figure de l'ennemi dans le discours politique savonarolien », Actes du Colloque *(Dis)qualifier l'ennemi*, Université Paul Valéry - Montpellier 3, 9-10 novembre 2017, sous presse.

³ On retrouve notamment cette idée dans les deux derniers livres de *l'Éthique à Nicomaque*, dans *l'Éthique à Eudème* et dans les livres II, III et IV des *Politiques*.

⁴ *Somme théologique*, Ia IIae q4 a8 et IIa IIae q114 et q116.

⁵ Ainsi, si les textes des chroniqueurs médiévaux sont émaillés des échos des luttes intestines à la cité, on observe à Florence une relative absence de la question de l'ennemi jusqu'au début du XVI^e siècle. Voir à ce propos Jean-Louis FOURNEL, « La connaissance de l'ennemi comme forme nécessaire de la politique dans la Florence des guerres d'Italie », in Laura FOURNIER-FINOCCHIARO (dir.), *L'Italie menacée : figures de l'ennemi du XVI^e au XX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 35.

destruzione⁶ ». L'ennemi se définit ainsi, en première instance, en fonction des menaces venues de l'extérieur, selon un modèle conceptuel proche de l'*hostis publicus* romain⁷.

Par contraste, le discours savonarolien se veut inclusif et unificateur vis à vis de ses adversaires intérieurs. Durant une première phase qui court jusqu'à la fin de l'année 1495⁸, la prédication savonarolienne est sous-tendue par un discours de persuasion, qui vise avant tout à convaincre les citoyens d'adhérer à son mouvement. Cet appel à l'unité répond à un principe ainsi synthétisé dans l'un de ses derniers écrits, le *Traité sur la façon de régir et de gouverner la cité de Florence* : « Parce que là où est le bien-vivre chrétien, il ne peut y avoir de discorde, puisque sont arrachées toutes les racines de la discorde, à savoir la superbe et l'ambition, l'avarice et la luxure ; et là où est l'union, il y a nécessairement la force ; c'est pourquoi il a été prouvé, par les temps passés, que les royaumes petits sont devenus grands par l'union et que des grands ont été détruits par la discorde⁹. »

Une condition s'avère toutefois nécessaire pour que règne la concorde : que s'amendent ceux qui, par leurs mauvaises mœurs et leur comportement coupable, menacent les piliers sur lesquels la communauté civique fonde sa stabilité et son unité. Une liste hétéroclite en est dressée à l'occasion du sermon du 10 novembre 1494. S'y succèdent marchands usuriers, lecteurs du *Morgante* de Pulci, religieux cupides et simoniaques, citoyens luxurieux et mères de familles qui parent à l'excès leurs filles de bijoux¹⁰.

Dès le début du mois de décembre 1494 se dessine cependant, parmi les partisans de la mutation institutionnelle, une ligne de partage très nette entre les tenants d'un gouvernement restreint et les partisans d'une large ouverture politique. Cette tension se cristallise autour de la discussion sur les conditions d'attribution de la citoyenneté, base de l'accès futur à la vie publique. Une partie de l'oligarchie se montre ainsi désireuse de préserver sa mainmise politique en orientant les nouvelles institutions vers un régime moins populaire que ne le souhaite Savonarole. En réaction, ce dernier abandonne toute forme de désignation spécifique de ses adversaires au profit d'une appellation générique, celle des *cattivi*. Cette terminologie est, elle aussi, héritée de la tradition communale. Elle y désignait le fauteur de discorde qui, par ses actes, se faisait l'ennemi de la cité tout entière. Pour ces « méchants » citoyens qui s'opposent au bon gouvernement prôné par Savonarole, le risque est grand : s'ils persistent dans leurs errements, ils se trouveront exclus de l'arche métaphorique dans laquelle seront accueillis les élus, destinés à être ainsi sauvés du déluge métaphorique qu'ont déclenché les troupes de Charles VIII en pénétrant en Italie. Cette seule menace doit les convaincre de revenir à la raison, ce qu'espère encore Savonarole¹¹.

Durant cette phase liminaire de la prédication savonarolienne, la figure de l'ennemi se présente donc comme un facteur ordonnateur de la communauté civique. Contrainte de faire bloc contre l'ennemi extérieur, celle-ci ne peut se permettre de se déchirer, au risque de mettre en péril le fragile édifice institutionnel qu'elle s'acharne à construire. L'existence d'un potentiel ennemi intérieur permet cependant d'exalter, en contrepoint, les vertus de son double positif, le bon citoyen. Ayant fait le juste choix de soutenir le projet de rénovation savonarolien, celui-ci s'en trouvera récompensé par Dieu en recevant le statut d'élus et en étant, de ce fait, sauvé. Notons que, chez Savonarole, l'appartenance à l'une ou l'autre de ces catégories – les élus et les méchants – relève d'un choix individuel plus que d'un antagonisme fondé sur des lignes de tensions socio-politiques collectives (médicéens / anti-médicéens, oligarchie / catégories médianes...). En effet, dans la mesure où Dieu a donné à chacun le libre arbitre, qui lui permet de choisir entre le bien et le mal, tous les citoyens disposent, dans le champ politique et

⁶ « Ces méchants princes et ces méchants seigneurs qui [...] ne voulaient pas te corriger, mais te détruire », in Girolamo SAVONAROLA, *Prediche sopra Amos e Zaccaria*, III, Rome, Angelo Belardetti, 1971, p. 41.

⁷ Sur cette expression, qui désignait aussi bien les ennemis étrangers de Rome que l'ennemi intérieur qui transgressait la loi de la communauté politique, ainsi que sur la distinction entre *inimicus*, *hostis* et *hostis publicus*, voir Ninon GRANGE, « Cicéron contre Antoine : la désignation de l'ennemi dans la guerre civile », *Mots. Les langages du politique*, n° 73, 2003, p. 10-13.

⁸ Sur cette césure chronologique, voir Marina MARIETTI, « L'emploi des figures du discours dans la prédication savonarolienne », in Anna FONTES, Jean-Louis FOURNEL et Michel PLAISANCE (dir.), *Savonarole. Enjeux, débats, questions*, Paris, Université de la Sorbonne Nouvelle, 1997, p. 4.

⁹ La traduction est de Jean-Louis FOURNEL et Jean-Claude ZANCARINI, *Savonarole. Sermons, écrits politiques et pièces du procès*, Paris, Seuil, 1992, p. 167.

¹⁰ Girolamo SAVONAROLA, *Prediche sopra Aggeo*, Rome, Angelo Belardetti, 1965, p. 18-20.

¹¹ Girolamo SAVONAROLA, *Prediche sopra Giobbe*, I, Rome, Angelo Belardetti, 1957, p. 78-79.

moral, d'une autonomie individuelle. Si celle-ci donne la possibilité de corriger leurs actions et de s'amender, elle leur impose toutefois, en contrepartie, de répondre devant Lui de leur comportement¹².

L'instauration du Grand Conseil, le 23 décembre, clôt la question préliminaire des conditions d'accès à la citoyenneté, ouvrant largement celle-ci aux catégories médianes. Il s'agit désormais de déterminer la forme, les modalités et, surtout, l'ampleur que doit prendre l'entrée dans la vie publique de cette large fraction de la population qui, sous le régime médicéen, était exclue de la prise de décisions. Cette question en rejoint une autre, qui devient cruciale pour Savonarole au fur et à mesure que se radicalise l'antagonisme socio-politique au sein de la cité : comment transformer une influence politique diffuse – audible et entendue, certes, mais violemment contestée – en une capacité d'action concrète ?

Le discours unificateur que met en place Savonarole dans ses sermons contraste avec la violence de l'affrontement politique qui oppose l'oligarchie et les catégories médianes. Habitée à occuper seule les principales charges publiques, la première ne veut pas se trouver dépossédée de ses prérogatives traditionnelles, tandis que les « *popolani* » revendiquent de leur côté, au sein des principaux conseils de gouvernement, une place proportionnelle à celle qu'ils occupent au sein du Grand Conseil. La spécificité du mouvement savonarolien tient à ce qu'il coupe transversalement cette ligne de partage socio-politique, puisant ses partisans dans les deux blocs. Si ce positionnement permet à Savonarole de se présenter comme le meilleur – voire le seul – point de synthèse possible, il l'empêche, en contrepartie, de s'imposer comme le pivot d'un rassemblement politique structuré.

La première convocation du Grand Conseil sous sa forme définitive, à partir du 1^{er} janvier 1496, clôt de manière symbolique la phase de construction du nouveau régime. Le nouvel ordonnancement, s'il porte la marque de sa pensée politique, ne sanctionne toutefois que partiellement l'orientation populaire souhaitée par Savonarole. Ce point d'aboutissement institutionnel coïncide avec la reprise de sa prédication, qu'a interrompue un bref émis par le pape le 18 octobre 1495¹³. On assiste alors à un retournement brutal de la tonalité discursive savonarolienne, qu'on ne peut pleinement comprendre que si on la relie à la conjoncture politique.

Comme nous l'avons indiqué plus haut, Savonarole est confronté à la nécessité de concrétiser politiquement ce qui, à l'origine, ressortit à une influence peu palpable et volatile. Preuve en est la difficulté que nous avons à identifier ses partisans, voire à en évaluer le nombre. Outre les témoignages des chroniqueurs contemporains, qui nous livrent les noms des plus éminents soutiens du Dominicain¹⁴, nous disposons de la liste des signataires de la pétition de 1497 en sa faveur, publiée par Lorenzo Polizzotto en appendice de son étude consacrée au mouvement savonarolien¹⁵. Cette liste contient les noms des 364 citoyens qui proclament leur adhésion aux idéaux savonaroliens. Le croisement de ces deux sources nous permet d'évaluer le nombre de partisans affichés de Savonarole au sein du Grand Conseil durant les années 1497-1498 à environ 390 citoyens. Même s'ils semblent pouvoir compter sur un large soutien populaire (notamment parmi les femmes et les enfants, dont l'influence politique est nulle), les savonaroliens apparaissent donc comme très nettement minoritaires au sein du Grand Conseil, dont ils représentent moins de 15% des membres¹⁶.

¹² Voir Cécile TERREAUX-SCOTTO, *Les âges de la vie dans la pensée politique florentine*, Genève, Droz, 2015, p. 160-166.

¹³ Savonarole apprend le 14 ou le 15 février qu'Alexandre VI a donné son consentement verbal pour qu'il recommence à prêcher.

¹⁴ Voir à ce sujet Francesco GUICCIARDINI, *Storie fiorentine*, XIII, Milan, Rizzoli, 1998, p. 236-237 ; Bartolomeo CERRETANI, *Storia fiorentina*, Florence, Olschki, 1994, p. 43.

¹⁵ Voir Lorenzo POLIZZOTTO, *The Elect Nation: the Savonarolan Movement in Florence, 1494-1545*, Oxford, Oxford University Press, 1994, p. 12 et *Appendix*, p. 446-460. Paradoxalement, la plupart des hommes cités par Guicciardini comme étant les dirigeants du courant savonarolien sont absents de la liste publiée par Polizzotto. Sur le contexte historique entourant l'élaboration et la publication de cette pétition, voir Guido PAMPALONI, « Il movimento piagnone secondo la lista del 1497 », in Myron P. GILMORE (dir.), *Studies on Machiavelli*, Firenze, Sansoni, 1972, p. 339 ; Alison BROWN, « Partiti, correnti o coalizioni: un contributo al dibattito », in Anna FONTES, Jean-Louis FURNEL et Michel PLAISANCE (dir.), *Savonarole. Enjeux [...], op. cit.*, p. 70-72.

¹⁶ Il n'est pas exclu qu'un certain nombre de citoyens soutiennent Savonarole sans oser se déclarer ou être répertoriés comme tels. À l'inverse, certains des signataires de la pétition de 1497 n'avaient peut-être pas encore adhéré aux idéaux savonaroliens en 1495 ou 1496. Même s'il est difficile de mesurer le poids et les conséquences politiques de cette double éventualité, l'analyse de la place des savonaroliens au sein des institutions républicaines ne peut s'en affranchir.

Mise en relation avec la vigueur de l'antagonisme des années 1495-1498 et, surtout, avec l'adversité croissante qui est opposée à Savonarole, notamment à l'instigation du pape Alexandre VI¹⁷, cette faiblesse numérique ne peut manquer de susciter une réflexion sur les modalités selon lesquelles les savonaroliens pèsent sur l'action publique. L'étude de ce groupe a donné lieu à plusieurs analyses qui, à la suite de celle de Sergio Bertelli, insistent sur les caractères qui font de celui-ci une sorte de parti politique moderne *ante die*. Dans son article intitulé « Embrioni di partiti alle soglie dell'età moderna », Bertelli a en effet expliqué comment cette organisation répond à un certain nombre de critères fondant l'existence d'un parti politique, à savoir la présence simultanée d'un chef charismatique et d'objectifs collectifs soutenus par une organisation interne, une stratégie et des instruments de propagande¹⁸. Il n'étudie cependant pas avec précision les ressorts utilisés par les savonaroliens pour faire d'un groupe numériquement minoritaire une force capable d'orienter les choix politiques de la cité.

Un indice nous est livré par le chroniqueur Piero Parenti, selon lequel ceux-ci étaient assez organisés pour contrôler les élections aux principales charges publiques et peser ainsi sur les orientations de la cité¹⁹. L'exemple de l'élection de la *Signoria*, principal organe exécutif de la République, prévue le 25 février 1496, montre combien la prédication savonarolienne se révèle être un instrument essentiel dans la mise en œuvre d'une telle stratégie. Durant la semaine qui précède l'élection, Savonarole utilise en effet la thématique de l'ennemi comme un levier destiné à susciter une réaction émotionnelle qui, à son tour, doit engendrer un effet de cohésion et aboutir à l'unité électorale de ses partisans. Ainsi, en ouverture du cycle des sermons consacrés à Amos et Zacharie, le 17 février, Savonarole se présente comme le capitaine d'une armée vouée à combattre les « diables » et « les hommes pervers »²⁰, au premier rang desquels figure la papauté. Les sermons suivants développent et accentuent cette virulence. On y observe également une utilisation nouvelle de l'apologue, basé non plus sur des exemples et des allégories à visée pédagogique, mais sur des épisodes guerriers, sur le modèle de celui qui oppose Achab et Josaphat²¹. Dans le but affiché de saisir l'auditoire d'effroi, Savonarole s'abandonne alors à un crescendo de violence oratoire, où alternent hyperboles et menaces²².

La typologie de l'ennemi s'enrichit ici d'une seconde catégorie générique, celle des « *tiepidi* », contre lesquels sont dirigées les invectives du Dominicain. Ces « tièdes », qui s'obstinent à contester les institutions nouvelles, sont ainsi qualifiés de « rejetons et œuvres du Diable »²³. Issu d'une terminologie néo-testamentaire²⁴, ce terme désigne ceux qui, au sein même de la cité, se révèlent être nocifs par leurs mensonges, leurs calomnies et leurs mauvais conseils, sans toutefois déclarer ouvertement leur hostilité

¹⁷ Sur la croissance de l'irritation pontificale face aux critiques savonaroliennes et la stratégie de pression mise en œuvre par Alexandre VI, voir Ridolfo RIDOLFI, *Vita di Girolamo Savonarola*, Rome, Angelo Belardetti, 1952, p. 235-238 et 329-352.

¹⁸ Voir Sergio BERTELLI, « Embrioni di partito alle soglie dell'età moderna », in Sergio BERTELLI (dir.), *Per Federico Chabod*, vol.1: *Lo stato e il potere nel Rinascimento*, Perouse, Grafica Benucci, 1982, p. 18.

¹⁹ Voir Piero PARENTI, *Storia Fiorentina*, II (1496 ~ 1502), Florence, Leo S. Olschki, p. 130-131. Dans un système où tous les citoyens ont, de droit, la possibilité d'accéder aux principaux conseils de gouvernement, la définition du mode d'attribution des charges devient un enjeu politique majeur et fait l'objet de très vives discussions durant les premières années du régime. Alors que le système électif est considéré comme favorable aux représentants de l'oligarchie, qui jouissent d'une notoriété plus grande parmi leurs concitoyens, le tirage au sort apparaît plus équitable aux « *popolani* ». Les discussions sur le mode d'attribution des charges se prolongent de décembre 1494 à jusqu'en mai 1499, date à laquelle est adopté un compromis définitif, qui prend la forme d'un système mixte mêlant élection et tirage au sort.

²⁰ Girolamo SAVONAROLA, *Prediche sopra Amos e Zaccaria*, I, *op. cit.*, p. 6. Pour une analyse rhétorique de ce cycle, voir Cécile TERREAUX-SCOTTO, « L'efficacité rhétorique de Savonarole : l'exemple du premier sermon sur Amos et Zacharie », *Cahiers d'Études Italiennes* [en ligne], *L'art de la prédication au XV^e siècle : efficacité rhétorique et figurative*, 29/2019.

²¹ *Ibid.*, p. 75-82.

²² Un témoignage confirmant l'usage récurrent d'une telle stratégie nous est livré par Machiavel qui, dans une lettre adressée le 9 mars 1498 à Ricciardo Becchi, fait le récit d'un sermon de Savonarole auquel il a assisté en personne. Le Dominicain, écrit-il, « commença en suscitant de grands effrois, très efficaces sur ceux qui ne les examinent pas au moyen de la raison, montrant que ses partisans étaient excellents et ses adversaires absolument scélérats, usant de tous les arguments qui pouvaient affaiblir la partie adverse et fortifier la sienne », in Niccolò MACHIAVELLI, *Lettere*, Milan, Feltrinelli, 1961, p. 30-31.

²³ *Ibid.*, p. 167.

²⁴ Ce terme provient du passage de l'*Apocalypse* dans lequel le Christ interpelle l'église de Laodicée, lui reprochant sa tiédeur (*Apocalypse* III, 15-16).

- voire en affichant un soutien de façade au mouvement de rénovation religieuse et civile. Tandis que les méchants sont incapables d'entendre la vérité dans l'expression de la parole divine, les tièdes, pour leur part, la distinguent, mais n'en tiennent pas compte. Il s'agit donc de dissimulateurs, de « faux amis, des amis qui révèlent, par leurs paroles et leurs actes, leur vraie nature d'ennemis²⁵ », ainsi que les ont qualifiés Jean-Louis Fournel et Jean-Claude Zancarini. Là encore, Savonarole montre une tendance à définir la figure de l'ennemi dans son rapport à celle de l'ami, selon une relation à la fois nécessaire et dialectique. La distinction entre les *buoni*, les *cattivi* et les *tiepidi* apparaît alors définitivement installée : le qualificatif *cattivo* en vient à désigner principalement (mais de façon non exclusive) l'ennemi extérieur, tandis que *tiepido* tend à être employé pour indiquer celui de l'intérieur. Cette cristallisation sémantique perdure jusqu'au terme de la prédication savonarolienne.

Cette stratégie discursive s'avère efficace, puisque la *Signoria* élue le 25 février compte parmi ses membres plusieurs savonaroliens déclarés. Ce succès correspond à un renversement pérenne dans la tonalité des sermons. Face au durcissement du contexte politique, il n'est plus question d'accueillir, dans un geste inclusif, l'ennemi qui s'amendrait, mais de le punir et de l'éradiquer, sans autre forme de procès. Le discours originel de persuasion cède ainsi la place à un discours d'autorité.

Ce retournement stratégique permet d'enraciner le mouvement savonarolien au sein des nouvelles institutions. Dans le champ intérieur, l'étude de l'attribution des principales charges exécutives, les *Tre maggiori* (*Signoria*, *Dodici Buonuomini* et gonfaloniers de Compagnie), montre une présence permanente des savonaroliens déclarés au sein des plus hautes charges de l'État, y compris au Gonfalonierat de Justice, à partir du second semestre 1495, mais surtout du début de 1496. Ils occupent ainsi le Gonfalonierat de Justice, la principale charge exécutive, presque sans interruption de janvier 1496 à février 1497. De juillet 1495 à avril 1498, seules deux magistratures ne comptent aucun savonarolien en leur sein²⁶. Ceux-ci sont d'ailleurs très nettement surreprésentés par rapport à leur poids au sein du Grand Conseil, puisqu'ils occupent 26% des charges des *Tre maggiori* en 1496 et 30% en 1497. Les premiers mois de 1498 se caractérisent par un retour à un niveau plus conforme à leur place réelle au sein du Grand Conseil, puisque les savonaroliens occupent alors 14,5% des charges au sein des *Tre maggiori*.

Quelques semaines après l'élection du 25 février 1496, Savonarole pointe du doigt un nouvel ennemi, l'usurier²⁷. À l'occasion du sermon du 4 mars 1496, il dresse la liste des vices qu'il convient d'extirper de la cité, au dernier rang desquels apparaît l'usure. Explicitement ciblée contre les prêteurs juifs, l'attaque est menée avec une vigueur jusqu'alors inédite²⁸. Deux jours plus tard, le 6 mars, l'usure remonte en tête des principaux péchés²⁹. Les sermons suivants permettent à Savonarole de réclamer le départ des Juifs de la cité. Cette virulence ne manque pas de surprendre, car le Dominicain n'a pas toujours eu une position aussi forte à l'égard de la présence juive. Ainsi, dans une lettre rédigée en 1493, il déclarait, certes, l'usure juive mauvaise par nature, mais il la considérait comme une activité tout à fait tolérable³⁰. D'évidence, le durcissement de sa position à l'égard de l'ennemi juif tient donc moins d'une posture doctrinale sincère que d'une forme de pragmatisme politique. Alors que son mouvement, qui n'a pas encore atteint son degré de structuration critique, se trouve menacé d'éclatement, notamment sous la pression venue de Rome, Savonarole place au cœur de son discours un objectif collectif (la répression de l'usure juive) destiné, une fois encore, à renforcer la cohésion de ses partisans. La crainte d'un ennemi exogène – le Juif, dans le cas présent – est ainsi exacerbée et instrumentalisée, dans une réminiscence à la fois modernisée et recentrée du concept sallustien de *metus hostilis*³¹.

²⁵ Jean-Louis FOURNEL et Jean-Claude ZANCARINI, *La politique de l'expérience* [...], *op. cit.*, p. 62.

²⁶ Il s'agit des *Dodici Buonuomini* élus le 12 décembre 1495 et de la *Signoria* de septembre-octobre 1496. Toutes ces données sont tirées du *Répertoire prosopographique du personnel politique florentin de décembre 1494 à mai 1527* réalisé en marge de Jean-Marc RIVIERE, *L'espace politique républicain à Florence de 1494 à 1527 : réforme des institutions et constitution d'une élite de gouvernement*, Thèse de Doctorat, Université Paris 8, 2005.

²⁷ Voir Jean-Marc RIVIERE, « La construction de l'ennemi dans le discours savonarolien sur la création du Mont-de-Piété », in Romain DESCENDRE et Jean-Louis FOURNEL (dir.), *Langages, politique, histoire. Avec Jean-Claude Zancarini*, Lyon, ENS Éditions, 2015, p. 57-64.

²⁸ Girolamo SAVONAROLA, *Prediche sopra Amos e Zaccaria*, I, *op. cit.*, p. 428.

²⁹ *Ibid.*, II, p. 40-41.

³⁰ Voir Girolamo SAVONAROLA, *Lettere e scritti apologetici*, Rome, Angelo Belardetti, 1984, p. 41.

³¹ Sur ce concept, développé par Salluste dans sa *Guerre de Jugurtha* (41.2), et ses développements, voir Ioannis D. EVRIGENIS, *Fear of Enemies and Collective Action*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008, p. 39-42 ;

Ces exemples montrent combien la position de Savonarole face à la figure de l'ennemi est dynamique. Cette conception modulable de l'ennemi présente un double avantage. Elle lui permet, en premier lieu, d'adapter son discours et sa stratégie à l'évolution des lignes de tension, internes comme externes. La première phase des guerres d'Italie dictant un tempo politique difficile à maîtriser, il serait en effet peu pertinent, voire contre-productif d'adopter, face à cette conjoncture flottante, une posture par trop rigide. Pour Savonarole, l'art de persuader coïncide donc, comme le note Cécile Terreaux-Scotto, avec « l'art de savoir s'adapter à la "diversité des temps"³² ». Lucide, Machiavel note ainsi au sujet du Dominicain : « Secondo el mio iudicio, viene secondando e' tempi, e le sua bugie colorando³³. »

En posant comme une nécessité vitale l'unité de ses partisans, la dénonciation de l'adversité permet par ailleurs à Savonarole d'encadrer la tendance naturelle à la dispersion d'une communauté structurellement hétérogène. Ainsi, si l'on observe chez ses partisans déclarés, jusqu'en 1496, une propension à désigner au moment des élections des membres du même groupe, ce trait disparaît à partir du début de l'année 1497³⁴. La figure de l'ennemi apparaît donc comme un outil de régulation des tensions à un triple niveau : elle agit sur celles qui se manifestent à l'intérieur du mouvement savonarolien puis, par ricochet, sur celles qui brouillent les liens entre ses partisans et le reste de la communauté civique et enfin, plus largement, sur celles qui, depuis l'extérieur, menacent la cité tout entière. Ceci explique que le discours sur l'ennemi perde grand part de sa force polémique dès lors que la cohésion des savonaroliens n'est plus mise en péril par des forces exogènes et qu'apparaît établie la pérennité du nouveau régime.

La performativité du discours savonarolien se fonde en outre sur l'oscillation entre la miséricorde et la justice, une oscillation qui nécessite que deux conditions soient avérées : d'une part, que la balance entre les amis et les ennemis demeure équilibrée ; de l'autre, que le conflit politique se cantonne au plan discursif et symbolique. Ceci ne signifie pas que la violence doive en être absente. La violence verbale est en effet consubstantielle au discours politique savonarolien, et « l'arme de la parole » nourrit chez lui un discours de guerre, indissociable du discours de paix³⁵. Car, comme le note Jean-Louis Fournel, « pour faire la paix, il faut aussi, dans le même mouvement, penser la guerre »³⁶.

Cependant, la violence prend progressivement des tonalités plus concrètes, à l'exclusion de toute autre forme de rapport politique. Savonarole confirme explicitement cette orientation : « Non sono venuto per mettere pace », déclare-t-il ainsi le 14 mars 1496³⁷. Les sermons sur *Ezéquiel*, prononcés pour l'Avent 1496 (du 30 novembre au 28 décembre) et pour le Carême 1497 (du 8 février au 27 mars³⁸), entretiennent cette incitation à la violence³⁹. Une étape importante est franchie avec l'accession de Francesco Valori au gonfalonierat de Justice en janvier-février 1497. Ce fervent sectateur du Dominicain accepte très volontiers de jouer le bras armé du mouvement, interdisant notamment à plusieurs reprises – y compris par la force – à ses contradicteurs franciscains de prêcher.

L'élection au gonfalonierat de Justice, le 28 avril 1497, de Piero degli Alberti⁴⁰, l'un des chefs de la faction anti-savonarolienne, bouleverse toutefois l'équilibre politique au sein de la cité. À compter de

Sylvie PITTIA, « Les méfaits de la paix (Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines* 12, 6, 2), *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes*, 2008/2, LXXXII, p. 363-365.

³² Cécile TERREAUX-SCOTTO, « "Mon dire est un faire". L'art de persuader dans les sermons de Savonarole », *Cahiers d'Études italiennes*, n°2, 2004, p. 115. On trouve l'expression « diversità dei tempi » dans les sermons XV et XVI (16-18 décembre 1494) du cycle d'Agée, in Girolamo SAVONAROLA, *Prediche sopra Aggeo*, *op. cit.*, p. 249 et 263. Sur son usage, voir Jean-Louis FOURNEL et Jean-Claude ZANCARINI, *La politique de l'expérience* [...], *op. cit.*, p. 49-50.

³³ « Selon moi, il va secondant les temps et colorant ses mensonges », in Niccolò MACHIAVELLI, *Lettere*, *op. cit.*, p. 33.

³⁴ Voir Guido PAMPALONI, « Il movimento piagnone [...] », *op. cit.*, p. 341-342.

³⁵ Voir Jean-Louis FOURNEL et Jean-Claude ZANCARINI, *La politique de l'expérience* [...], *op. cit.*, p. 57-64.

³⁶ Jean-Louis FOURNEL, « La connaissance de l'ennemi [...] », *op. cit.*, p. 29.

³⁷ « Je ne suis pas venu pour instaurer la paix », in Girolamo SAVONAROLA, *Prediche sopra Amos e Zaccaria*, II, *op. cit.*, p. 261.

³⁸ Girolamo SAVONAROLA, *Prediche sopra Ezechiele*, 2 vol., Rome, Angelo Belardetti, 1955.

³⁹ Dans un long développement en date du 8 mars 1498, ce dernier justifie *a posteriori* la nécessité de ces démonstrations bellicistes, décrivant longuement la parade d'une armée prête au combat, puis les préparatifs de la bataille à venir, in Girolamo SAVONAROLA, *Prediche sopra l'Esodo*, I, Rome, Angelo Belardetti, 1955, p. 6-8

⁴⁰ Voir la chronologie savonarolienne, in Jean-Louis FOURNEL et Jean-Claude Zancarini, *Savonarole. Sermons* [...], *op. cit.*, p. 265-266.

cet instant, la position des Savonaroliens ne cesse plus de se dégrader⁴¹. Comme l'indique Savonarole le 28 février, la cause en est limpide : « li tepidi sono cattivi⁴² ». Sortis du bois, les tièdes ont cessé de dissimuler leur antagonisme sous une feinte piété, pour rejoindre ouvertement le groupe des méchants. Or, la fusion des deux catégories d'ennemis fait mécaniquement pencher la balance en leur faveur. Non seulement, au sein de la cité, les mauvais citoyens sont supérieurs en nombre aux bons⁴³, mais ils sont plus unis dans le mal que ne le sont les élus dans le bien⁴⁴.

Dans son dernier cycle de sermons, consacré à l'Exode (11 février - 18 mars 1498), Savonarole prend acte de la puissance de cette conjonction et de ses conséquences. Son choix d'articuler son discours autour de la figure de l'ennemi l'a placé sous la dépendance étroite d'une conjoncture fluctuante et, de ce fait, difficile à maîtriser : le socle de son succès se révèle ainsi être le ferment de sa chute. Face à une défaite qu'il sait désormais inéluctable, Savonarole n'en persiste pas moins à vouloir aller au combat, se déclarant prêt au martyre et transférant la victoire promise du plan terrestre au plan céleste. Le 1^{er} mars 1498, il commente ainsi le passage du livre de Job (« *Vita hominis est continua militia super terram* »)⁴⁵ qui, quelques années plus tôt, le 11 octobre 1495, avait servi de fondement à son discours belliciste⁴⁶.

Si les mots sont les mêmes, ils ont cependant perdu leur consistance. De son discours sur l'ennemi, il ne reste plus que des paroles qui sonnent à vide, comme le note Machiavel dans ses *Discours* : incapable de *vouloir* et de *savoir* vaincre ses adversaires, Savonarole ne parvient même plus à se faire entendre de ses propres partisans⁴⁷, d'autant que l'irrégularité forcée de sa présence en chaire a brisé l'effet d'entraînement qui fondait l'efficace de sa parole⁴⁸. Le 17 mars 1498, à l'occasion de son avant-dernier sermon, il renonce à converser avec ses concitoyens pour interpeler Dieu en ces termes : « Dove è il zelo della iustizia tua ? Dove è la tua provvidenzia ? Tu vedi che li cattivi ogni dì diventono peggiori e paiono oramai diventati incorrigibili. Estendi, estendi, adunque la mano tua, la potenza tua. Io non posso più, non so più che mi dire, non mi resta più altro che piangere⁴⁹. » Ce constat d'impuissance témoigne d'une étonnante lucidité en ces instants de vive tension. Le 8 avril, le couvent de San Marco est assailli par la foule, qui en arrache Savonarole et le livre à la *Signoria*. Le 23 mai, au terme d'un procès expéditif, celui-ci est exécuté par les flammes.

⁴¹ Leurs adversaires obtiennent ainsi de la Signoria que Savonarole ne puisse plus prêcher après le 4 mai, jour de l'Ascension. Durant la nuit du 3 au 4 mai, ils pénètrent dans la cathédrale et souillent la chaire depuis laquelle il parle en y déposant la charogne d'un âne puis, le 4 mai, interrompent par la force son sermon.

⁴² « Les tièdes sont méchants », in Girolamo SAVONAROLA, *Prediche sopra l'Esodo*, I, *op. cit.*, p. 119.

⁴³ C'est là une constante réitérée dans le *Traité sur la façon de régir et de gouverner la cité de Florence*. Voir Girolamo SAVONAROLA, *Trattato del reggimento di Firenze*, in *Prediche sopra Aggeo*, *op. cit.*, p. 447 et 452.

⁴⁴ Girolamo SAVONAROLA, *Prediche sopra l'Esodo*, II, *op. cit.*, p. 182.

⁴⁵ Job VII, 1, *ibid.*, I, p. 126.

⁴⁶ Girolamo SAVONAROLA, *Prediche sopra i Salmi*, II, *op. cit.*, p. 183.

⁴⁷ Niccolò MACHIAVELLI, *Discorsi sopra la prima deca di Tito Livio* (III, 30.18), vol. II, Rome, Salerno, 2001, p. 710-711.

⁴⁸ Voir Jean-Marc RIVIERE, « Le "bruit visuel" dans les *Sermons sur Aggée* de Savonarole », *Cahiers d'Études Italiennes* [en ligne], *L'art de la prédication* [...], *op. cit.*.

⁴⁹ « Où est le zèle de ta justice ? Où est ta providence ? Tu vois que les méchants deviennent pires chaque jour et qu'il semble désormais impossible de les amender. Tends donc la main et étends ta puissance. Je n'en puis plus ; je ne sais plus quoi dire ; il ne me reste plus qu'à pleurer », in Girolamo SAVONAROLA, *Prediche sopra l'Esodo*, II, *op. cit.*, p. 287.